



OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



LA GESTION PAYSAGÈRE EN FORÊT

Fondements et méthodes

MICHEL LINOT

Ingénieur à la Fédération de la Vulgarisation Forestière de l'Est

Bien que certaines opérations forestières soient parfois pointées du doigt par le citoyen en quête de « nature », les études paysagères classiques restent le plus souvent muettes dans le domaine de la forêt. Si les professionnels du paysage sont si discrets sur la forêt dans leur travail, pourquoi le forestier devrait-il s'atteler à la question ? Et qu'attend-on vraiment de lui ?

L'entendement commun sur la forêt fait ressortir deux idées-forces :

- ♦ la forêt est perçue comme un milieu « naturel », c'est-à-dire un milieu dont le fonctionnement est totalement indépendant de l'homme ;
- ♦ la forêt est considérée comme un bien commun appartenant à tout le monde.

Ces idées sont objectivement fausses. En effet, il n'y a plus de forêt « natu-

relle » en France car l'homme y est partout intervenu, et continue le plus souvent à y travailler. Par ailleurs, la forêt appartient toujours à quelqu'un : un propriétaire privé, une commune ou l'État.

Et pourtant, ces perceptions sont profondément justes, mais à un autre niveau : précisément celui de « l'épaisseur culturelle de la forêt ». Comme pour le reste du territoire*, c'est là que s'enracinent les raisons de s'occuper du paysage en forêt.

POURQUOI S'OCCUPER DU PAYSAGE EN FORÊT ?

La forêt est la matrice de la civilisation occidentale

L'homme occidental est « né » dans la forêt et à sa lisière. Depuis l'avènement de notre civilisation, la forêt symbolise l'unité originelle entre l'homme et la nature. Et c'est bien cette unité que l'homme moderne recherche lors de ses incursions dans la « nature ». Les atteintes à la forêt

* Sur la dimension culturelle du paysage voir *Forêt Entreprise* n° 113 et 115 : « Le paysage, réflexion sur le sens » ; *Forêt Entreprise* n° 125 : « La forêt à l'heure du paysage ».





La forêt a longtemps été un espace nourricier

Depuis toujours, l'homme a tiré de la forêt un complément à sa subsistance. Cette réalité était encore forte jusqu'au début du siècle dans le monde rural. Certaines pratiques comme la cueillette de champignons ou la chasse, objectivement superflues à notre alimentation, prouvent la persistance de nos liens à la forêt nourricière.

La forêt est un puissant facteur d'identité locale

Avec plus du quart de la superficie française, la forêt occupe une place majeure dans la physionomie des régions. Chaque « pays » se différencie souvent du voisin par l'histoire de sa forêt, ses essences, ses modes de gestion et les usages qui y sont attachés. Au-delà des apparences, aucun massif ne ressemble vraiment à un autre. Puissant facteur d'attachement, cette identité locale a toute sa place dans notre réflexion.

Toutes ces raisons expliquent en quoi la forêt, vécue comme un milieu naturel, appartient bien à tout le monde, selon l'entendement commun. C'est là un grand effort qui est demandé au propriétaire des lieux : accepter que la collectivité ait des attentes sur sa propre forêt, qui reste un bien commun depuis l'aube de notre civilisation. C'est aussi un effort pour le technicien gestionnaire, appelé à dialoguer avec les acteurs locaux pour élargir et valider ses perceptions et sa réflexion paysagère.

S'occuper du paysage, en forêt ou ailleurs, passe donc par une approche spécifique au lieu et par la valorisation de ses dimensions sociales et culturelles ; c'est maintenir du sens à ce lieu et garantir à l'homme une passerelle entre son passé et son avenir.

sont alors sources de tension, car contraires au besoin inconscient de réconciliation avec la nature.

La forêt est le lieu de très nombreux mythes, contes et légendes

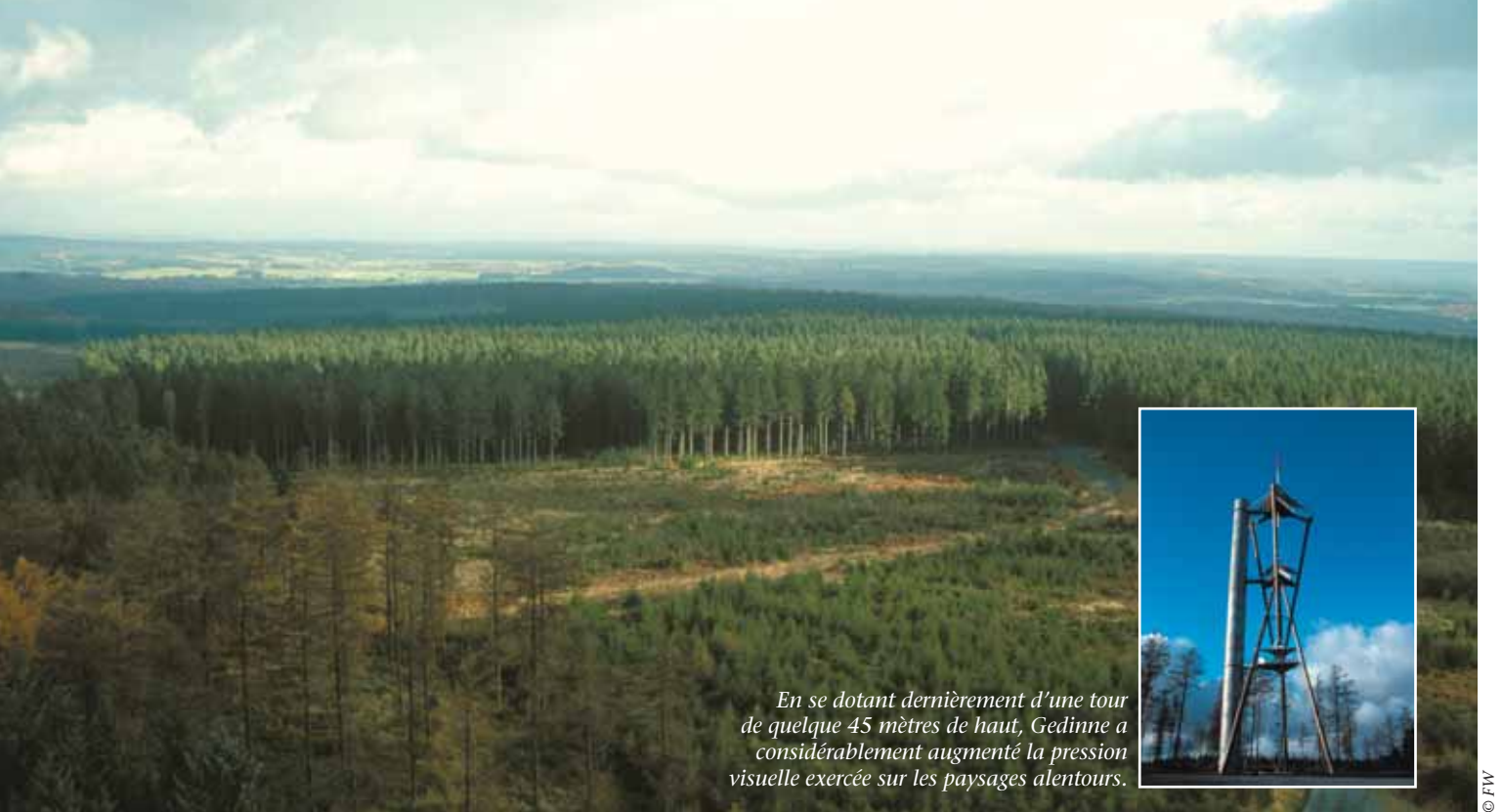
Des épopées à la légende du Roi Arthur, de la forêt obscure de Dante au Petit Poucet, tous participent aux fondements symboliques de notre civilisation. Ces images vivantes font partie de notre imaginaire collectif et entretiennent nos liens à la forêt, de génération en génération.



UN INVESTISSEMENT PAYSAGER ADAPTÉ À LA SENSIBILITÉ VISUELLE DES LIEUX

L'attention au paysage en forêt ne s'impose pas partout au même degré. Elle peut s'ajuster en fonction de la visibilité et de la fréquentation de la

« Le petit Poucet », GUSTAVE DORÉ



En se dotant dernièrement d'une tour de quelque 45 mètres de haut, Gedinne a considérablement augmenté la pression visuelle exercée sur les paysages alentours.



© FW

forêt. Mais le forestier doit toujours garder en mémoire que ces critères évoluent dans le temps.

La notion de sensibilité visuelle

Le premier travail du forestier est d'apprécier la sensibilité visuelle du lieu. Cette notion comporte deux aspects : la visibilité (vu ou pas vu) et la pression visuelle (nombre et qualité des regards).

La visibilité

C'est le fait qu'un territoire est ou n'est pas vu. Une forêt peut être vue de deux manières :

- ◆ en vue externe, depuis une localité, un panorama, une route, un site touristique ; la topographie induit des types de vue et des impacts paysagers très différents : vues frontales en terrain plat (seule la lisière du massif est visible), vue de versants en secteur de relief, avec des vues dominantes ou dominées selon la position de l'observateur (la vue dominante est la plus valorisante pour l'observateur, mais la plus contraignante pour le forestier) ;
- ◆ en vue interne, à partir de voies d'accès : routes ou chemins forestiers...

La pression visuelle

Qu'une forêt soit visible ne suffit pas à renseigner le gestionnaire. Il doit tenir

compte de deux autres variables indissociables, qui constituent la pression visuelle :

- ◆ le nombre de regards portés : l'attention du gestionnaire n'est pas la même si son territoire n'est vu qu'une fois par an par quelques promeneurs ou cent fois par jour par les habitants du bourg voisin ;
- ◆ la qualité ou l'attention des regards portés ; un site peut être vu (rentrer dans le champ visuel) sans être vraiment regardé (réellement observé) : une forêt ne nécessitera pas les mêmes attentions selon qu'elle est vue à 100 km/h depuis un tronçon d'autoroute ou située face à un panorama touristique !

Méthodes d'étude de la sensibilité visuelle

Pour apprécier la sensibilité visuelle d'un espace forestier, il convient de repérer comment il est vu et de quels points, tant en vision externe qu'en vision interne.

Avec les moyens classiques, le site est étudié à partir des principaux points de vision de manière à repérer les secteurs forestiers les mieux vus (cônes de vision) ; en pondérant cette visibilité par le nombre estimé d'observateurs et la qualité de leur regard, on peut esquisser une carte de sensibilité visuelle de la forêt. Ce résultat permet de hiérarchiser les différents secteurs forestiers : zones d'attention paysagère et zones franches.

Parmi les autres techniques possibles, les systèmes informatiques permettent une généralisation du travail à partir d'un ensemble de points beaucoup plus important que ce qui est possible manuellement. Le résultat, qui nécessite aussi un système de pondération subjectif, aboutit aussi à une carte de sensibilité visuelle qui a l'avantage d'être plus exhaustive que l'approche manuelle.

La nécessaire attention paysagère

La gestion forestière classique intègre des aspects écologiques (adaptation des essences aux stations) et économiques (pertinence des itinéraires techniques, production de bois de qualité et équilibre financier). La dimension culturelle n'étant pas prise en compte, on peut considérer cette gestion comme le degré zéro de l'attention paysagère.

Au delà, on peut distinguer deux niveaux d'attention au paysage :

- ◆ la gestion paysagère « de base » qui peut s'attacher à une nouvelle dimension écologique (biodiversité), mais qui intégrera surtout une première dimension paysagère : la qualité visuelle des travaux ;
- ◆ la gestion paysagère « globale » : au niveau économique, elle appelle des considérations liées à l'aménagement du territoire (occupation du sol et espaces ouverts, vocations forêt-agriculture) ; sur le plan pays-



sager, elle intègre l'ensemble des considérations évoquées précédemment : identitaires, culturelles et symboliques.

En fonction du degré de sensibilité visuelle du massif, le forestier détermine le niveau d'intégration du paysage dans l'aménagement. Il ne fait aucun doute qu'une forêt très visible, très fréquentée ou à très forte épaisseur culturelle doit faire l'objet de la plus grande attention. Dans le cas inverse d'une forêt peu ou pas vue ni fréquentée, la gestion peut être plus classique, mais le forestier ne peut s'y autoriser n'importe quoi. Il doit garder en mémoire que la sensibilité visuelle d'un lieu est éminemment évolutive (tourisme, urbanisme, équipements...) et qu'un lieu écarté peut être rapidement ramené sous les projecteurs : aujourd'hui ou demain, le territoire peut porter partout du paysage.

L'APPROCHE PAYSAGÈRE CLASSIQUE : UNE LOGIQUE VISUELLE

Lorsqu'il s'occupe du paysage aujourd'hui, le forestier utilise le plus souvent une analyse visuelle qui s'inspire de la physionomie des milieux naturels.

UNE MÉTHODE D'APPROCHE DU PAYSAGE EN FORÊT*

La décision d'intégrer les logiques paysagères dans une opération sylvicole peut se prendre soit par motivation externe (données ou pressions sociales, touristique, politique...), soit par simple principe de précaution décidé par le gestionnaire lui-même.

Concrètement, l'étude paysagère d'un espace forestier peut se décomposer en plusieurs phases :

- ◆ documentation et information initiale : cartes, photos aériennes, données forestières et naturalistes, contraintes et points d'attention particuliers, objectifs du propriétaire...
- ◆ élaboration d'hypothèses pouvant concilier objectifs et contraintes (avant connaissances de terrain) ;
- ◆ découverte gratuite du site, déambulation poétique ;
- ◆ diagnostic paysager :
 - étude de la visibilité : lieux d'où est vue la forêt, et secteurs réellement vus ;
 - étude de la qualité paysagère, description des lieux en vue externe puis interne :
 - formes, forces visuelles, échelle du site, diversité, unité-cohérence-lisibilité ;
 - « esprit des lieux » ;
- ◆ enquête locale : recherche des perceptions et des usages des habitants et des acteurs ;
- ◆ structuration du projet : définition des orientations sylvicoles et paysagères ;
- ◆ formalisation : compte rendu argumenté de la solution (ou des solutions), avec cartes et calendrier des travaux ;
- ◆ concertation : présentation de la (ou des) solutions aux acteurs locaux, débat et validation ;
- ◆ matérialisation du projet sur le terrain.

* Cette méthode est illustrée par une étude de terrain dans l'article « Exemple d'intégration paysagère des opérations forestières », page 19.

Les caractéristiques visuelles des milieux naturels et des opérations sylvicoles

L'observation de la nature fait apparaître quelques grands traits caractéristiques qui peuvent servir de repères pour comprendre l'impact de certains travaux forestiers.

Formes douces et lignes droites

La nature propose la plupart du temps des formes douces et plus ou moins courbes ; sa compétence en lignes

droites reste limitée (falaises, peupliers...). Depuis le siècle des Lumières, le forestier est au contraire passé maître en formes géométriques : routes forestières, cloisonnements, coupes sur parcellaire...

Parcourue à 120 km/h, cette portion de la forêt de Soignes que traverse l'autoroute E411 nécessite une autre attention paysagère que le site de l'Abbaye du Rouge Cloître situé à quelques centaines de mètres de là.



La nature travaille pas à pas. Il faut l'intervention d'éléments exceptionnels comme une tempête pour assister à un bouleversement rapide du paysage.



© FIV

Transitions progressives et limites franches

Les milieux naturels s'imbriquent de manière complexe, créant souvent des espaces intermédiaires plus ou moins nets. Les modes de sylviculture classiques, quant à eux, instaurent des limites très nettes, liées au parcellaire ou aux unités de gestion.

Art de la diversité et prime à la monotonie

Les transitions progressives nommées ci-dessus vont de pair avec une grande diversité d'habitats et d'espèces. Face à cela, la sylviculture d'après-guerre a eu plutôt tendance à privilégier la monotonie.

Évolutions lentes et changements instantanés

La nature évolue pas à pas. Il faut des événements exceptionnels (tempête de décembre 1999) pour provoquer des changements brutaux. À l'inverse, l'action du forestier se traduit assez fréquemment par des modifications instantanées dans les lieux : coupe rase, ouverture de cloisonnements, création de pistes...

Comme on l'a vu dans la première partie, la forêt est perçue comme un milieu naturel (parfois comme le dernier). On comprend alors mieux l'irritation du citadin devant des opérations forestières qui ne sont pas en harmonie avec ces caractéristiques majeures de la forêt « naturelle » recherchée*.

Les critères de qualité visuelle d'un paysage

L'appréciation formelle d'un paysage dépend de très nombreux facteurs, souvent complexes et liés entre eux. Pour simplifier l'approche et permettre au gestionnaire d'analyser puis d'agir sur une forêt présentant une sensibilité visuelle, six critères de qualité visuelle sont mis en avant, avec leur point d'attention respectif.

Les formes

Le principe de base est d'éviter les formes géométriques en forêt, pour limiter la perception de lignes droites qui signalent l'action humaine. Une attention

particulière doit être portée aux lignes droites d'apparence verticale qui agressent particulièrement le regard. Globalement, cette question concerne autant les limites de l'unité de gestion (coupes...) que les travaux opérés à l'intérieur (plantations, cloisonnements...).

Les forces visuelles

La notion de force visuelle correspond à l'impression dynamique que dégagent parfois les formes statiques du territoire. Ainsi, l'alignement des vignes le long d'un coteau appelle le regard vers le haut, la sinuosité d'une vallée incite le regard à remonter la vallée, les versants attirent le regard vers la vallée...

Le principe sera donc d'accompagner les lignes de force du territoire ou les impressions de mouvement du relief, lorsque le cas se présente.

L'échelle

Un paysage peut présenter jusqu'à trois plans différents, comme en peinture ou en photographie :

* Ces caractéristiques, qui peuvent poser problème en forêt, n'en posent jamais dans l'espace agricole ; en effet, l'agriculture est par essence liée à la domestication de l'homme, et ces aspects « non-naturels » y fonctionnent comme des traits d'identité : lignes droites, transitions franches, monotonie occasionnelle, changements annuels, traces d'activités humaines...



- ◆ le premier plan est celui de la perception tactile ; les éléments connus et mesurables qui s'y trouvent donnent l'échelle du paysage global ;
- ◆ le deuxième est celui de la perception visuelle ; c'est là que se situe le cœur du paysage ;
- ◆ le troisième plan, ou arrière-plan, constitue une toile de fond non vécue.

Un territoire donné à voir est toujours défini par une échelle de perception :

- ◆ échelle rapprochée, par exemple en vision forestière interne qui ne présente qu'un premier plan (sans horizon) ;
- ◆ échelle moyenne, lorsque le paysage s'ouvre à un deuxième plan ;
- ◆ échelle large, lorsque le paysage comporte les trois plans et s'élargit à l'horizon tout entier.

On entend souvent dénoncer les opérations forestières de grande taille. En réalité, la vraie question n'est pas la taille en elle-même, mais bien le rapport d'échelle de l'opération par rapport au territoire perçu : ainsi, une grande coupe rase peut très bien trouver place dans un grand territoire (sous réserve d'attention aux autres critères de qualité).

Un des principes majeurs de l'équilibre paysager est que les différents éléments présentent une harmonie d'échelle entre eux ; sous réserve de maîtrise foncière, il convient donc d'harmoniser la taille des opérations forestières à l'échelle du paysage perçu : à échelle de perception rappro-

chée, opérations de taille restreinte, à échelle large, opérations de plus grande taille.

La diversité

En règle générale, l'homme préfère la diversité à la monotonie. L'attention qui en découle consiste à éviter tout acte de gestion qui diminue la diversité globale du lieu concerné : formes et panel d'essences, classes d'âge, éléments remarquables, espaces ouverts intra-forestiers, espaces de transitions et lisières*...

L'unité et la lisibilité

Le critère d'unité et sa conséquence, la lisibilité du paysage, constituent en quelque sorte la limite du besoin de diversité : si la diversité évite le risque de monotonie, elle ne doit pas dériver dans le trop complexe ou dans l'aléatoire. Ainsi, introduire une plantation géométrique de résineux dans un massif de feuillus augmente bien la diversité générale (nouvelle forme, nouvelle essence), mais risque de casser la cohérence locale et d'en gêner la compréhension.

Un paysage constitue un tout structuré par des grandes lignes de force, mais aussi par un agencement intelligible et harmonieux de ses différentes composantes. L'observateur attend que cet agencement soit cohérent :

- ◆ au niveau écologique (un milieu humide peut héberger une aulnaie ou une peupleraie, mais pas une plantation de résineux) ;
- ◆ au niveau économique (l'occupation du sol est indissociable des vocations respectives des différen-

tes zones : forêt, agriculture, urbanisme, infrastructures...).

Mais l'organisation générale doit aussi assurer les relations et l'harmonie entre les différents éléments :

- ◆ relations physiques entre unités de même nature (continuité) et entre unités différentes (transitions, lisières) ;
- ◆ relations visuelles entre les unités (dégagements visuels).

Le respect de l'unité du lieu oblige donc à rentrer dans un mode de réflexion plus complexe que pour les critères précédents : ces logiques d'aménagement du territoire, de relations visuelles et d'harmonie plastique... nous amènent à la porte du dernier critère de qualité paysagère : le plus multiforme et le plus difficile à maîtriser, l'« esprit des lieux ».

L'« esprit des lieux »

Dans la plupart des cas, les analyses paysagères avant aménagement forestier prennent globalement en compte les critères précédents et enchaînent sur des recommandations de paysage-ment objectif des travaux.

Certaines d'entre elles se terminent parfois par une rubrique supplémentaire dite « Esprit des lieux ». Y sont invoqués tel ou tel arbre remarquable, l'ambiance particulière du lieu, le poids de l'histoire ou encore la présence de constructions anciennes ou de vestiges archéologiques. S'ensuivent des recommandations de protection élémentaire de ces richesses.

Généreuses, ces intuitions entrebailent la porte de l'épaisseur culturelle d'un massif forestier, mais ne s'en affranchissent pas.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Une forêt évoluant sur le long terme, ces points d'attention doivent être réfléchis dans la durée : état et incidences au moment des travaux, mais aussi projection dans le temps, tout au long de la croissance du massif.

* Un article de ce dossier est consacré à ce sujet p. 25.

L'aménagement doit s'envisager dans la durée : ce cloisonnement vertical donnera probablement lors de l'exploitation un créneau visuel sur la ligne de crête.





Comme en peinture ou en photographie, un paysage peut présenter jusqu'à trois plans : le premier plan est celui de la perception tactile, le second, de la perception visuelle, le troisième est un arrière plan, une toile de fond non vécue.

LE COÛT DU PAYSAGE

Du point de vue financier, les expériences déjà réalisées ou les calculs faits dans des études pilotes prouvent que la prise en compte du paysage dans les aménagements forestiers se traduit par une variation de +/- 15 % du budget habituel. Il n'est pas surprenant que le paysage puisse amoindrir les coûts : ainsi le recours à la régénération naturelle pour privilégier les essences locales coûte évidemment moins cher qu'une plantation avec ses possibles protections contre le gibier.

Bien souvent, le poste le plus onéreux ne se situe pas dans les mises en œuvre techniques mais dans l'étude préalable : dans le travail paysager, c'est la réflexion et la matière grise qui représentent le véritable investissement !

cières éventuelles de la demande sociale sur le paysage.

Dans un domaine voisin, la collectivité a su inventer des aides aux agriculteurs pour la prise en compte de l'environnement en milieu rural ; quelle raison justifierait de ne pas mettre en œuvre une démarche équivalente pour la forêt ?

Le paysage pose ainsi un double défi au forestier :

- ◆ vis-à-vis de l'extérieur, convaincre la collectivité d'accompagner financièrement cet investissement sur le paysage ;
- ◆ en interne à la profession, élargir son approche du paysage à la mise en valeur de l'« esprit des lieux », chaque fois que la situation justifie de s'y attacher.

Deux des articles suivants sont consacrés à cette dimension particulière du paysage, peu ou pas prise en compte actuellement en forêt [voir l'autre article de Michel Linot (« L'esprit des lieux » en forêt, vers une mission élargie du forestier ?) et l'article de l'ENSP (Les forestiers, fabricants de paysage)]. ■

Cet article est issu du dossier « La gestion paysagère en forêt » publié dans la revue Forêt Entreprise n°140/2001. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction et de son auteur.

Le choix des photos et de leurs légendes est le fait de la rédaction de Forêt Wallonne et n'engage en rien l'auteur.

Dans le cas de travaux sur de petites unités, il est indispensable d'intégrer dans la réflexion les événements qui peuvent se passer dans les propriétés voisines et qui risquent d'avoir une incidence visuelle lourde sur les travaux engagés : ainsi, un cloisonnement vertical sur un versant, visible de face, peut être fermé en crête par une forêt située sur le versant arrière et qui déborde sur le sommet ; si ce peuplement arrière est coupé ultérieurement, le cloisonnement peut devenir un redoutable créneau visuel sur la ligne de crête.

La prise en compte du paysage dans les opérations forestières est donc grandement facilitée par la maîtrise du foncier à moyenne ou grande échelle. Le travail sur la petite propriété privée rend parfois l'approche beaucoup plus difficile (quand ce n'est pas insurmontable techniquement ou financièrement).

Élargissement

Contraintes techniques, surcoûts éventuels, ces considérations ouvrent la délicate question du financement des « aménités sociales » de la nature.

En raison de ses responsabilités publiques, une collectivité (commune, département, région) peut décider d'assumer les contraintes liées à la prise en compte du paysage en forêt. Ainsi, par exemple, la région Bourgogne a-t-elle décidé de subventionner une part importante des études paysagères en forêt, lorsque cette question revêt un intérêt particulier pour la collectivité.

Mais le propriétaire privé – qui doit déjà accepter que sa propre forêt soit soumise aux regards extérieurs – n'a pas à supporter les contraintes finan-